

Le Chalet-Brûlé

Autor(en): **Aubert, Sam.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **64 (1913)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784575>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES

64^me ANNÉE

SEPTEMBRE 1913

N^o 9

Le Chalet-Brûlé.

Parmi les grandes étendues boisées qui retiennent l'attention du sylviculteur, du naturaliste, ou même du simple touriste, épris des choses de la nature et dont le cœur vibre à la contemplation d'une société de majestueux sapins, il y a lieu de citer la propriété du Chalet-Brûlé. Elle est située sur le versant français de la chaîne du Risoux (Jura vaudois) et confine à la Suisse sur une longueur d'environ 2,5 km. Son altitude maximale est 1380 m à peu près. Je ne suis pas en mesure de vous donner ni sa superficie, ni son matériel forestier. Tout ce que je puis vous dire sous le rapport de l'étendue de cette propriété, c'est que, d'après mon expérience propre, il faut quatre bonnes heures pour en faire le tour complet.

Depuis longtemps et jusqu'en 1910, on a pratiqué sur le Chalet-Brûlé des coupes bisannuelles d'environ 50,000 francs chacune. En 1912 et 1913, on a été plus loin encore, et la valeur de la dernière coupe atteint, d'après les dires d'une personne renseignée, 120,000 francs. Malgré cette formidable *sabrée*, diverses parcelles de la forêt n'ont pas vu la hache depuis longtemps et dans son ensemble la propriété conserve encore un capital forestier considérable.

D'une manière générale, la zone supérieure, celle qui jouxte la frontière suisse, contient des arbres, des épicéas, de fort belle venue, dépassant souvent 20 m de longueur et dont le bois nerveux et robuste est éminemment propre à la construction. Il n'a pas la finesse et la régularité des veines de son voisin, le bois du Risoux, sans doute parce qu'il a crû plus rapidement. Le hêtre, par contre, est beaucoup moins abondant.

Le Chalet-Brûlé est en même temps un alpage, une *montagne*, comme nous disons dans le Jura. J'ignore totalement l'origine de

ce nom : Chalet-Brûlé, et même les plus vieilles gens de la contrée ne se souviennent pas d'avoir vu le chalet autrement qu'il ne se présente aujourd'hui. Est-ce que peut-être, une fois, la forêt aurait été incendiée pour livrer du pâturage et que, de ce fait, l'alpage aurait dès lors pris le nom de Chalet-Brûlé — (le mot chalet désigne souvent, non seulement l'habitation de l'alpage, mais l'alpage lui-même) —. Mais c'est là une simple supposition !

Comparée à la surface boisée, l'étendue alpée est minime ; elle se compose d'un certain nombre de *combes*, de clairières, généralement indépendantes les unes des autres, et le propriétaire a strictement maintenu ce qui doit ressortir à la forêt et ce qui doit appartenir au pâturage.

Presque tous les chalets d'alpage de la région française, voisine de la Suisse, sont d'anciennes fermes, autour desquelles on reconnaît encore, entourés des vestiges de clôtures en pierres sèches, d'anciens prés, destinés à la culture des céréales nécessaires à la fabrication du pain de la famille ; à la récolte du fourrage pour le bétail. Le reste de la propriété était converti en pâturage ou restait à l'état de forêt. Tout cela existait, il y a déjà bien longtemps, alors que les besoins étaient minimes et que l'on se contentait pour vivre des produits du domaine. Les choses ont fait du chemin dès lors. Petit à petit, les habitants de ces maisons ultraforaines ont éprouvé le besoin de se rapprocher des centres, des villages. D'abord, ils se sont fixés au village pour l'hiver seulement, puis pour l'année entière, faisant de la demeure ancestrale un simple chalet d'alpage. Et ainsi s'est tournée définitivement une page de l'existence des populations agricoles du Jura. Le Chalet-Brûlé, lui, ne doit jamais avoir été une habitation hivernale. Cependant, dans l'enceinte de la montagne, et bien loin du chalet actuel, des vestiges de murs, entourés d'une pelouse remarquablement unie, portent à croire qu'il y eût une fois, en cet endroit, une maison de ferme.

Un jour, à l'occasion d'une course au Risoux, j'entendais un grand marchand de bois du Pays de Vaud, s'écrier : „Quel *pouët* pays !“ A ce point de vue, la forêt du Chalet-Brûlé est aussi un *pouët* pays, à cause des inégalités du sol et des obstacles de tous genres qui s'offrent à la marche en avant. Mais, pardon ! amis forestiers, naturalistes, touristes, un tel pays est pour moi, pour

vous aussi, un pays incomparable, un pays que je préfère cent fois à l'asphalte et aux promenades, aux jardins pomponnés des villes, et jamais je ne me sens plus heureux que lorsque je m'égaré — volontairement — dans les solitudes boisées ou pierreuses de ce Chalet-Brûlé.

Aussi, vous ne vous étonnerez pas quand je vous dirai qu'il est devenu peu à peu le but préféré de mes promenades hebdomadaires et si depuis deux ou trois ans je l'ai parcouru dans tous les sens.

En passant la frontière, en quittant le Risoux, je ne change pas de milieu, je retrouve aussitôt le même sombre couvert des grands sapins, le même silence, absolu, impressionnant, effrayant même pour les personnes qui n'y sont pas habituées. Et je poursuis ma promenade. Je descends cette combe où les frondes géantes des fougères disputent la place aux laiterons, aux adenostyles. Que d'exubérance, de vie, de puissance dans ces quelques plantes qui à l'opposé des autres recherchent l'ombre et la fraîcheur. Un peu plus loin, après avoir traversé le mâquis des myrtilles, je tombe sur une souche pourrie, habillée de mousse tendre. Sur sa section, un jeune sapin se dresse; bien menu encore, il enfonce ses racines dans les profondeurs du bois vermoulu. Petit sapin! Tu es une chose bien frêle encore, mais patience, tu grandiras, tu deviendras pareil aux robustes géants qui t'entourent et, au fur et à mesure que la souche qui protège ton enfance s'en ira en poussière, tes racines apparaîtront au jour et supporteront ton fût comme autant de piliers.

Je continue et j'escalade une petite côte, un escarpement en miniature. Un frais tapis de mousse revêt les rochers. Tiens! Dans cette dépression, entre quelques grosses pierres formant comme un berceau, voilà de nombreux pieds de *Listère cordée*: une délicieuse orchidée qui est en régression marquée dans les forêts du Jura.

Plus haut, un rempart de broussailles à l'allure sauvage, désordonnée, n'ayant jamais connu la hache, barre le passage. Mais patience, mes amis, on vous traversera quand même, n'ayez crainte!

Des trous de ciel se laissent entrevoir; le fourré s'éclaircit, je suis au sommet de la côte: ici, un plateau de quelque étendue. La coupe a passé par là; des débris, des branches sèches — des *daisons* — jonchent le sol.

L'horizontalité ne dure guère. De nouveau une importante dépression boisée se creuse devant moi et naturellement je m'y engage. De petits rochers font des escaliers à la pente. Au fond de la cuvette, c'est un lapiaz bien typique. Des pierres branlantes, des blocs amoncelés et partout des crevasses, des fissures, ici longues et étroites, là élargies et profondes. En voilà une qui contient encore de la neige. Et combien dangereux sont les abords de ces crevasses, de ces *laisines* ; tapissés de mousses surplombantes, ils ne doivent être approchés qu'avec précaution.

Et, au fond de ce coin perdu, ignoré de tous, je m'assieds sur un bloc surélevé et je réfléchis, je rêve, sans nul souci de l'heure, ni du temps ! C'est que l'on se sent si bien, si indépendant, si libre, dans ces forêts solitaires, dans ces espaces fermés où nul bruit de l'extérieur ne parvient, où l'on contemple à son aise l'œuvre de vie sans cesse en travail, où l'oiseau bâtit son nid sans souci des filets de l'oiseleur, où la plante épanouit ses fleurs à l'abri des touristes pirates, où l'insecte trouve sa vie parmi la mousse et les débris, où l'arbre enfin, le sapin, grandit lentement, laisse passer le temps et l'orage et accorde sa protection à tout ce qui a vie. Oui ! Ces associations de sapins géants ont toujours exercé sur mon être intime une impression que je ne puis définir. Les sapins de la montagne, ils sont le temps, ils sont la force, ils sont la matérialité devenue vie, de cette terre jurassique, de cette pierre plutôt, qui forme nos monts, nos combes et qui sans eux resterait éternellement pierre. Et puis, ils sont le calme, qui, plus qu'autre chose, fait défaut à la génération d'aujourd'hui : Ah ! Si l'humanité civilisée et trépidante savait s'en approcher un peu plus, de nos grandes forêts de sapins, si elle se montrait capable d'en apprécier le charme et le mystère, si elle cherchait à s'approprier une parcelle seulement du calme et de la paix qui s'en dégagent, comme elle serait plus heureuse et plus riche. Toutefois, bien des gens viennent la chercher la paix des sapins, mais trop tard, une fois que le démon de l'argent et des plaisirs a consumé leur corps et leur esprit.

Nous tous, forestiers, naturalistes, qui vivons à proximité des grandes forêts de la montagne, comme celles du Risoux, du Chalet-Brûlé, etc., qui les parcourons tous les jours ou presque, nous ne saurons jamais toute la grandeur du privilège qui nous est échu ;

aussi aimons-les, nos forêts, vouons-leur une affection sans bornes, non pas tellement pour les bénéfices qu'elles nous procurent, les sujets d'étude qu'elles nous offrent, mais pour elles-mêmes, pour la grande leçon de vie et le tableau de virginale beauté, qu'en toute saison elles nous donnent !

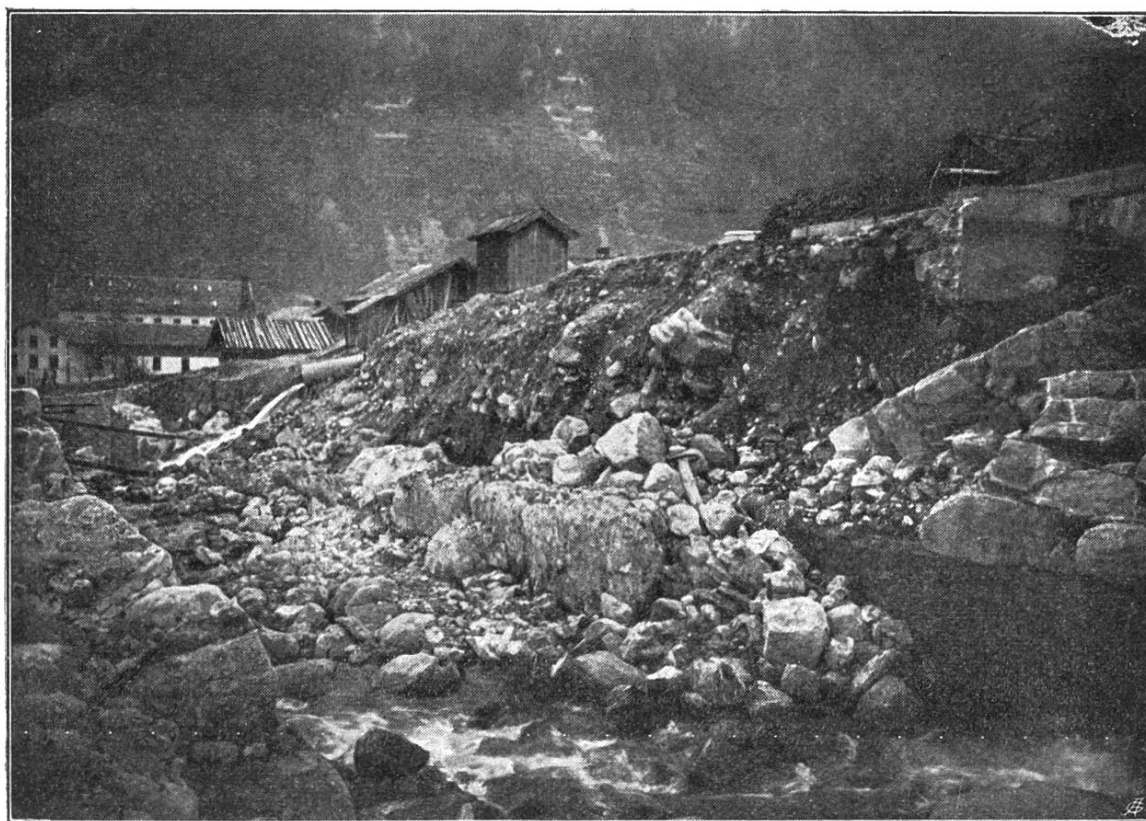
Le Solliat (Vallée de Joux).

Sam. Aubert.



La correction du Krauchbach, à Matt (Glaris).

Dans un article publié dans la „Zeitschrift für Forstwesen“, du mois de janvier 1913, M. Oertli, inspecteur forestier cantonal à Glaris, rappelle les différents travaux entrepris dans le canton en vue de parer aux dégâts occasionnés par les grandes eaux de



1911. Il nous paraît intéressant de relever ici ce qu'il dit en particulier de la correction du Krauchbach, à Matt, que nous avons eu l'occasion de visiter à plusieurs reprises et qui nous semble loin d'être résolue.

Un premier projet, exécuté dans la traversée du village de